

BULLETIN  
D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
EDITE PAR  
LES AMIS DE MONTATAIRE



# Montataire ACTUALITÉS

ALERTE AUX FINANCES LOCALES  
MAIRIE OUVERTE  
LE DIMANCHE 6 MAI  
DE 9H à 12H  
SIGNEZ LA PETITION

MAIRIE



Avril - Mai 1990



MONTATAIRE  
ACTUALITES

# S O M M A I R E

5	EDITO	
6	AGENDA	
7	COURRIER	
8	FINANCES	Budget 90 : De bons choix
13	EGLISE	Programme des travaux
14	ON INAUGURE	Espace F. Léger - Centre de secours Résidence M. Mignon
16	ANCIENS	Le voyage du 12 juin
17	HISTOIRE	Qui était Jacques Decour ?
18	EDUCATION	A propos de la Z.E.P.
19	LOGEMENT	Etre saisi et expulsé, c'est trop injuste
20	ENTREPRISES	Danger, la précarité de l'emploi s'étend
21	EN BREF...	
22	SPORT	
24	INTERNATIONAL	Mandela est libre
25	JUMELAGE	Une délégation de Finsterwalde
26	ETAT CIVIL	

## PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

- Lundi de 10 à 12 h. au Centre d'Information, Avenue A. France
- Jeudi de 10 à 12 h. en Mairie Place A. Génie

## PAR TELEPHONE au 44.25.57.07

- Les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 17 h.30 à 19 h.30



## Des améliorations sur le S.T.A.C.

Un certain nombre de modifications vont être apportées prochainement par le service des transports de l'agglomération creilloise au niveau de la desserte de Montataire, notamment en prévision de l'ouverture du nouveau lycée.

1) Il est envisagé de mettre en service davantage de véhicules articulés sur la ligne n° 3 (Montataire).

S'agissant du parcours, un arrêt sera créé au niveau de la cavée des Aiguillons, rue Lesieur.

2) S'agissant de la desserte du quartier de Magenta, il est prévu de créer, à certaines heures à partir de la rentrée de septembre, une ligne n° 12 qui desservira directement le quartier en empruntant une partie de l'itinéraire de la ligne n° 3, avec passage à la gare de Montataire. Ce service s'ajoutant évidemment à la desserte assurée en heures pleines. De même, un bus par heure desservirait le Centre hospitalier de Creil en direct de la gare.

Cette ligne n° 12 supprimerait l'antenne de Magenta actuellement branchée sur la ligne n° 3.

3) Il est proposé, au bénéfice du personnel d'Akzo, de modifier l'itinéraire de la ligne n° 8 entre les arrêts Déportés et

Mairie via la rue des Déportés et l'avenue Ambroise Croizat.

L'arrêt de régulation Mairie serait transféré rue Ambroise Croizat et il serait créé un arrêt Pierre Sémard à proximité de la gare de Montataire.



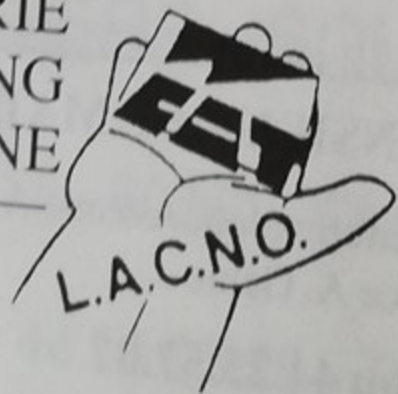
ACHAT  
FERRAILLES-METEAUX-CARTONS  
ENLEVEMENT D'EPAVES AUTOMOBILES

ENLEVEMENT D'ORDURES  
ET DE GRAVATS  
LOCATION DE CONTAINERS

### Sté HENON FRERES

Chantier rue Ginisti  
60160 MONTATAIRE  
Tél. 44.25.66.38

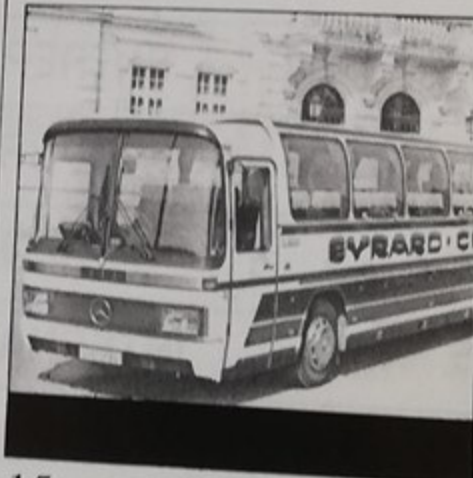
LAVUNIC  
BLANCHISSERIE  
PRESSING  
TRAVAIL SOIGNE



91 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE  
Tél. 44.27.42.50

Pour tous vos déplacements FRANCE & ETRANGER...  
Faites confiance

AUX TRANSPORTS



**EVRARD** s.a.  
matériel modernecars PULLMAN  
TOILETTES & COUCHETTES  
Vidéo- Cafétéria-Air conditionné  
Colonies de vacances - Mariages  
Son service agence de voyages  
vous propose : séjours, circuits,  
billetterie air-fer-route, croisières,  
spectacles. Location Vacances

15 rue J.Juillet - B.P. 340 - 60312 CREIL cedex  
Tél. 44.55.02.07 - Télex EVRARD 150 011 F

## VIAFRANCE

### équipe la France

Terrassements - Assainissements  
VRD  
Routes - Aérodomes  
Ensembles Sportifs et de Loisirs

# VIAFRANCE

Centre de St Maximin Le Hameau des Haies  
60740 SAINT MAXIMIN Tél. 44.26.19.45



# *Pas de mauvais coups contre nos finances !*

**L**e budget de la ville est maintenant voté. Il est basé sur l'application du programme sur lequel la liste d'union de la gauche a été très largement élue en mars 1989.

Que ce soit en investissements nouveaux (tennis couverts, voirie, centre Marcel Cachin, espaces verts, etc...) ou en fonctionnement, une seule et même préoccupation : répondre le mieux possible aux besoins de la population et ce malgré les difficultés que celle-ci rencontre avec le chômage et les atteintes au pouvoir d'achat.

La fiscalité communale, décidée majoritairement par le Conseil municipal, est marquée essentiellement par la volonté de maintenir à un niveau acceptable la contribution des ménages (taxe d'habitation et impôt sur le foncier bâti).

La principale ressource fiscale étant la taxe professionnelle, celle-ci, avec des imperfections qui peuvent être revues et corrigées, représente dans la vie de la commune la contribution de l'appareil productif dont le travail des hommes et des femmes est l'élément essentiel.

Son existence, et le taux appliqué à Montataire qui se situe en dessous de la moyenne nationale, sont menacés très sérieusement. Selon la loi de finances 1990, c'est une amputation de 20% de nos ressources globales qui, à travers la taxe professionnelle serait appliquée en 1991, au profit du district ou de toute autre groupement intercommunal qui nous se-

rait imposé.

Les investissements et le fonctionnement des services rendus à la population seraient ainsi mis en cause. Le programme que vous avez approuvé serait difficilement applicable, et en tout cas ne pourrait l'être dans sa totalité.

Le conseil municipal, en réunion extraordinaire, a décidé d'une vaste campagne pour s'opposer à ces attaques contre l'autonomie de décision du conseil municipal, aux attaques contre l'existence même de la commune, à la mise en cause grave de la gestion municipale qui se veut humaine, sociale et démocratique.

Déjà de nombreuses associations de la ville se sont jointes à cette campagne. Des centaines de signatures ont été recueillies notamment avec la "mairie porte ouverte du 6 mai". Ces pétitions devaient être remises solennellement le dimanche 12 mai au Premier Ministre par des élus de Montataire qui se retrouvaient avec des milliers d'autres venus de toute la France.

Avec eux, et en votre nom, nous avons dit clairement :

**• Pas de mauvais coups contre nos finances et contre l'autonomie de gestion de la ville.**

**Plus que jamais, avec mes amis du conseil municipal, nous voulons gérer avec vous et pour vous.**

Votre maire  
Maurice Bambier



## AGENDA

### DU MAIRE

Lundi 4 janvier	Rendez-vous
8h _____	13h _____
9h _____	14h _____
10h _____	15h _____
11h _____	16h _____
12h _____	17h _____

### JANVIER

- 03 - Réception vœux Nogent
- 04 - Conseil Général  
Réception vœux Blaincourt  
Réception vœux Creil
- 05 - Conseil Régional  
Réception vœux Saint Leu
- 08 - Permanence - 12 personnes
- 09 - Groupe communiste Cons. Gén.
- 10 - Bureau du District
- 11 - Permanence - 14 personnes  
Réception vœux Villers St Paul
- 12 - Conseil Régional  
Réception vœux Villers s/St Leu
- 13 - Galette Sauveteurs de l'Oise
- 15 - Permanence - 14 personnes  
Confér. de presse au Cons. Gén.  
Permanence téléphon. - 10 appels
- 16 - Galette OMRPA  
Galette OMS  
**Réunion quartier Joliot Curie**
- 17 - Réception au Commis. de Police
- 18 - Conseil Général  
Réunion en Préfecture  
**Réunion quartier 19/3/62**  
**Réunion quartier Le Bray**
- 19 - Conseil Général  
**Réunion quartier P. Langevin**  
Réception vœux Précý
- 20 - Galette pompiers
- 22 - Conseil Général  
Groupe communiste du Cons. Rég.
- 23 - Conseil Général  
**Réun. quartier salle sous la coop**  
Réunion sur la Z.E.P. au collèg. E. Herriot  
**Réunion quartier s/sol Mairie**
- 24 - Bureau du District  
Réunion en Sous-Préfecture  
Visite Préfet au Centre Hospitalier
- 25 - Conseil Régional  
**Réunion quartier (D. Casanova)**  
**Réunion quartier (Centre aéré)**
- 26 - Conseil Régional  
Réception vœux Cramoisy
- 27 - Réunion Syndicat intercommunal de la Vallée du Thérain  
Marche "Comité pour Ahmed"
- 28 - Départ course Union Cycliste
- 29 - Permanence - 13 personnes  
Réunion pour le lycée de Montataire
- 30 - Réun. Direct. départ. de l'Equipem.  
**Réun. quartier (Salle Libération)**  
**Réun. quartier (Fonds de Nogent et de Montataire)**

### FEVRIER

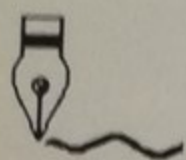
- 01 - Permanence - 12 personnes  
Réun. Synd. intercom. Piscine
- 03 - **Manifest. Beauvais (Par. d'élèves et enseignants contre la fermeture d'une classe à J. Decour)**  
Réun. de l'Assoc. France / RDA
- 04 - Galette FNACA  
Manifestation Ping-pong club
- 05 - Réun. Union des Maires de l'Oise  
Réunion du District  
Permanence téléphon. - 11 appels
- 06 - C.A. du CCAS
- 08 - Permanence - 15 personnes  
Appel d'offres Base de St Leu au Conseil Général  
Réunion Comité des Fêtes
- 09 - Réunion en Sous-Préfecture
- 11 - Réunion avec les Jardins Ouvriers
- 12 - Permanence - 13 personnes  
Réunion Espérance Municipale
- 13 - Réunion OMRPA  
**Manifestat. pour la libération de N. Mandela, Citoyen d'honneur**
- 14 - Réun. Synd. intercom. du Thérinet  
Galette UNRPA
- 15 - Réunion en Préfecture  
C.A. Régie Communale d'Electric.
- 16 - Rendez-vous avec le Directeur de la Jeunesse et des Sports
- 17 - Réun. Synd. intercom. piscine  
Réunion de l'Association Républicaine des Anciens Combattants
- 18 - Tournoi inter-régional de tennis de table
- 19 - Conseil Général  
Réunion du District  
Permanence téléphon. - 5 appels
- 20 - Conseil Général  
C.A. du CCAS
- 21 - Rendez-vous avec le Directeur de l'O.P.I. HLM de Creil
- 22 - Permanence - 14 personnes  
Réun. pour le lycée de Montataire
- 23 - Réun. en Sous-Préfect. lycée
- 24 - Réun. l'Assoc. Martins Pêcheurs
- 26 - Permanence - 12 personnes  
**Emission sur FDL (Fréquence des loisirs)**
- 27 - Commis. perman. Col. A. France et Conseil d'Administration  
C.A. Collège E. Herriot  
**Cons. municipal extraordinaire "Alerte aux Finances locales"**
- 28 - Rendez-vous avec le Commissaire de Police de Creil

### MARS

- 01 - Permanence - 13 personnes
- 02 - Groupe communiste Cons. Rég.  
Assemblée du Personnel communal  
Inauguration de l' Espace Culturel Fernand Léger
- 03 - Interview de clôture (semaine avec la radio FDL)
- 05 - Permanence - 12 personnes
- 06 - Commis. Cantonale d'Aide sociale  
Appel d'offres  
CA du CCAS
- 07 - Réunion sur le Développement social des quartiers
- 08 - Réunion Beauvais Comité des transports  
**Récept. employées municipales**  
**Journée de la femme du 8 mars**
- 09 - CA des HLM  
Conseil Régional  
Meeting du PCF avec M. Gremetz
- 10 - Bureau du District  
Inauguration du Centre annexe de Secours
- 12 - Permanence - 15 personnes  
Visite Gendarmerie (Cons. Gén.)  
Prix Villes et Villages fleuris
- 14 - Commis. Spéc. Aide au Logement
- 15 - Cons. Gén. Vote des 4 taxes
- 16 - Ouverture Finale de Billard
- 17 - Assemb. Gén. Donneurs sang
- 18 - Congrès FNDIRP  
Remise Prix du Billard
- 19 - Permanence - 14 personnes  
Perman. Téléphon. - 4 appels  
**Cérémonies du 19 mars 1962**
- 20 - Assemb. Nat. Anciens Combattants
- 21 - Réception du Maire de Finsterwalde et de la délégation
- 22 - Permanence - 12 personnes
- 23 - Réunion gendarmerie Cons. Gén.
- 24 - Repas des Personnes âgées
- 25 - **Inauguration de la Résidence des Personnes Agées**
- 26 - Permanence - 15 personnes  
Repas de départ de la Municipalité de Finsterwalde
- 27 - Réun. Synd. Intercom. du Thérinet
- 29 - Permanence - 12 personnes







# Ils nous ont écrit

## **Mgr Gabriel Levert Vicaire Général de l'Evêché de Beauvais nous écrit :**

Monsieur le Maire,  
 Monseigneur Hardy, évêque de Beauvais, gardant en mémoire l'entretien qu'il a eu avec vous le 25 septembre 1986, se félicite de la restauration matérielle bien engagée de l'église Notre-Dame de Montataire...  
 Mgr Hardy souhaite que ces travaux puissent être menés à leur terme, avec le concours des organismes compétents (...)  
 Mgr l'Evêque vous remercie, ainsi que la municipalité et les différents services qui collaborent à cette remise en état  
 L'église Notre-Dame n'ayant jamais fait l'objet d'une désaffectation légale, Mgr Hardy serait heureux que soit préservé son usage pour des services religieux, cette possibilité étant laissée au jugement du prêtre de Montataire, avec le Conseil paroissial qui l'assiste.

## **Maurice Bambier lui répond :**

Le 26 Janvier 1990

Monseigneur,  
 Comme suite à votre lettre du 19 janvier dernier, je suis en mesure de vous apporter, ainsi qu'à Monseigneur Hardy, les précisions suivantes.  
 Je me permets d'abord de vous rappeler qu'au cours de l'entretien que j'ai eu avec Monseigneur Hardy, la décision du conseil paroissial de ne plus pratiquer le culte dans l'ancienne église de Montataire était laissée à sa seule appréciation et ne dépendait que de lui (...)  
 Actuellement, mon souci premier consiste à assurer, dans la mesure des moyens de la Ville, la sauvegarde d'un monument qui fait partie du patrimoine historique et même littéraire de la Ville.  
 Néanmoins, s'agissant de la réhabilitation en bonne et due forme de l'édifice, je rappelle, là encore, que la Ville ne détient pas tous les éléments, ni la maîtrise des opérations, s'agissant d'un monument classé.  
 Les travaux d'entretien s'effectuent sous la responsabilité de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ils sont pris en compte financièrement par la Commune, le Département et l'Etat. Dans le courant du 1er trimestre 1990, doivent être remis en état le clos et le couvert de la chapelle absidale. Les gros travaux ont fait l'objet d'une étude des Bâtiments de France. La Commune y participe financièrement à concurrence de 27,5% plus la

TVA. L'étude portait sur les abords de l'église et de gros travaux de réfection du bâtiment. Des travaux ont été exécutés par les ouvriers de la Commune de Montataire. Il s'agit de la remise en état du portail d'entrée et de celle d'un caniveau longeant l'église sur sa façade sud, ainsi que le dégagement de talus.  
 Il est prévu, cette année, de remettre en état le portail bois en façade sud.  
 C'est dire l'importance que nous attachons à la réfection de cet édifice et l'ampleur des efforts que nous consentons, en plus de notre participation financière au programme de travaux de la D.R.A.C..  
 Pour l'utilisation des lieux, il me semble qu'il était convenu que des manifestations d'ordre culturel pouvaient se dérouler dans l'église, et je souhaite que Monseigneur Hardy continue, selon ses propres termes, "à ne pas y voir d'inconvénients, au contraire".  
 (voir aussi page 13)

## **La classe de CM2 de Jacques Decour nous écrit :**

Monsieur le Maire et tous les Adjointes,  
 Nous sommes bien arrivés au Pelvoux. Il n'y a pas beaucoup de neige mais nous pouvons tout de même faire du ski de fond et du ski alpin. Le paysage est splendide. Nous avons un temps magnifique, beaucoup de soleil et de chaleur. Nous sommes bien installés dans le centre qui est grand. Les animateurs et les animatrices sont très gentils. Nous mangeons, dormons et jouons bien. Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Nous vous remercions de nous avoir permis d'aller en classe de neige.

Pelvoux, le 13/3/90

## **Et de même les élèves de CM2 de l'école Jean Jaurès...**

Tous les élèves du CM2 de l'école Jean Jaurès vous adressent leurs meilleurs souvenirs depuis le Vercors où nous passons un séjour superbe. A notre arrivée, nous avons découvert le centre agréable, un peu perdu dans la montagne. Quel calme. Malgré la rareté de la neige, nous avons réussi à faire un après-midi de ski de fond. Nous bénéficions, à la place, de nombreuses activités très diverses : le tir à l'arc, la boxe française, la patinoire, la découverte de la nature, la visite d'une ferme, de nombreuses grottes (Choranges, Gournier, Bournillon, la Luire), du musée de la Préhistoire. Nous avons

passé une nuit dans un refuge typique du Vercors (hexagonal). Nous n'ignorons plus rien de la météo, des rapaces, de la faune, de l'époque de la Résistance si importante dans cette région. La nourriture est bonne et variée. Nous avons fait une soirée raclette. Ce soir, ce sera une soirée crêpes. Le retour approche et nous serons heureux de retrouver nos parents mais nous regretterons beaucoup la bonne ambiance de notre séjour.  
 Les 24 élèves et la maîtresse vous envoient de gros bisous.  
 A bientôt !

Au Rousset, le 17-03-90

Nous recevons de M. Claudine Curcio le texte suivant que nous nous faisons un plaisir de publier

## **Hommage à Nelson Mandela**

écrit lors du 40ème anniversaire de la Proclamation des Droits de l'Homme

*Chacun des opprimés de cette terre  
 Se doit d'hurler ses misères  
 Car toutes méritent qu'on s'y penche  
 Afin que leur soif d'amour s'épanche  
 Cela provoque le courroux des êtres  
 sensés*

*Que tu sois condamné à la survie  
 Puni, humilié, mais surtout pas "oublié"*

*Parce que l' "idéal égalité" tu poursuis*

*Ne soyons jamais attentistes  
 Tous autant que nous sommes  
 Quand, pour défendre leur égotisme  
 Des tyrans étouffent le cri des hommes*

*"La race des tyrans ne meurt jamais"  
 Pourtant il faudra qu'un jour on la haisse  
 Dans le seul but que triomphe la vie  
 Des hommes honnêtes qui veulent  
 mourir libres!*

*La rumeur clame :  
 "Mandela libéré", symbolique magnificence*

*Tous unis dans la même espérance  
 Que notre année du Bicentenaire  
 S'enrichisse, Nelson Mandela, de la  
 fin des galères !*

Fait à Montataire le 9 décembre 1988  
 Claudine Curcio

(voir par ailleurs page 24)



JEUNESSE, ANCIENS, ECOLE, CADRE DE VIE...

# Budget 1990 : de Bons choix pour vous

*Le budget de la Ville  
vient d'être voté.  
Il avait fait l'objet  
d'initiatives d'information  
avec notamment la tenue  
de réunions publiques.  
Nous vous avons écoutés.  
Nous avons tenu compte  
de vos suggestions.*

*Alors que la pression  
de l'Etat sur les finances  
communales s'appesantit  
à leur détriment  
l'année 1990 verra  
néanmoins la réalisation  
d'une partie importante du  
programme entériné  
par vos suffrages  
aux élections municipales  
de 1989.*

*Pour les années à venir  
vigilance et riposte  
s'imposent si nous voulons  
que ce programme  
soit appliqué et  
vos besoins satisfaits.  
Sur tous ces problèmes  
nous avons posé quelques  
questions à  
Monsieur Daniel Brochot,  
Premier adjoint.*

**Montataire-Actualités :** Vous venez d'adopter au Conseil municipal le budget pour 1990. Comment pourriez-vous le définir ?

**D. Brochot :** Les choix faits par la majorité du Conseil municipal sont de bons choix car ils permettent de réaliser une partie des engagements pris aux élections de mars 1989.

La jeunesse y est privilégiée comme nous l'avions annoncé. C'est ainsi que nous poursuivrons nos efforts pour entretenir le mieux possible l'ensemble des écoles et des restaurants scolaires. Les Centres de loisirs qui accueillent de plus en plus d'enfants continuent de bénéficier des crédits nécessaires à leur développement et à l'amélioration de l'accueil.

Le Service jeunesse est installé dans des locaux nouvellement aménagés sous la coop et devrait bientôt être un point d'appui important pour tous les jeunes de 16 à 25 ans.

La crèche et la halte-garderie continueront à fonctionner dans les mêmes conditions. Les enfants des écoles bénéficieront encore d'initiations à la musique et de l'encadrement sportif payés par la commune.

A partir de la rentrée de septembre, la piscine sera réservée autant qu'il est nécessaire aux élèves des écoles primaires de Montataire, St Leu d'Esserent et Thiverny.

Cette énumération montre à l'évidence que notre priorité est bien conforme à notre engagement de



tu  
soi  
Po  
po  
en  
au  
An  
dit  
d'a  
qu  
de  
pl  
âg  
fa  
po  
de  
Je  
bl  
ré  
dé  
à t  
V  
En  
bu  
la  
te  
du  
m  
cu  
Po  
tr  
es  
tr  
vi





*Aménagement des espaces autour des cités*

tout faire pour répondre aux besoins de la jeunesse.

Pour autant, nous nous préoccupons des autres catégories, comme en témoignent les crédits affectés aux activités en direction des Anciens. Non seulement ces crédits permettent de poursuivre dans d'aussi bonnes conditions tout ce qui se fait en leur direction depuis de nombreuses années, mais en plus, la Résidence des personnes âgées a ouvert ses portes à la satisfaction de tous, avec un regret pour ceux qui n'y ont pas encore de place.

Je rappelle toutefois que l'ensemble des services collectifs de cette résidence, (restaurant, salles de détente et de loisirs) sont ouverts à toutes les personnes âgées de la Ville.

Entre ces deux pôles, les choix budgétaires vont à l'ensemble de la population : entretien des routes et trottoirs, des espaces verts, du bois communal, assainissement, éclairage public, activités culturelles, sport, etc...

Pour les cités HLM, la deuxième tranche de l'aménagement des espaces verts est budgétisée. Les travaux bouleversent le cadre de vie, occasionnant des désagrè-

ments momentanés. Des habitants émettent des craintes sur les résultats de ces aménagements. Nous espérons pouvoir les rassurer.

A cet effet, le Maire organise sur place des rendez-vous de chantier avec le paysagiste et l'architecte pour prendre en compte tous les avis afin de réussir le mieux possible l'amélioration du cadre de vie des cités.

**M.A. :** Toutes ces réalisations doivent coûter très cher. Les

**impôts vont-ils augmenter ?**

**Daniel Brochot :** En effet, nous devons serrer au plus près les crédits affectés à chaque chapitre et nous demandons toujours plus de rigueur aux services municipaux. Mais en 1990 les recettes vont encore globalement augmenter par rapport à 1989. Les impôts des familles seront augmentés de 5%, mais c'était prévu.

Effectivement, en 1989, nous avons modifié les abattements, ce qui s'est traduit par une réduction



*Des enfants du centre de loisirs à la mer*



de la taxe d'habitation pouvant aller jusqu'à 40% pour certaines familles. C'est dans le prolongement de ces décisions que se situe l'augmentation de 5% en 1990 qui se traduira par une taxe d'habitation inférieure à celle payée par les familles en 1988.

**M. A. :** C'est donc un bon budget que vous avez voté ?

**Daniel Brochot :** Non, car toutes les dépenses ne sont pas affectées

à la satisfaction des besoins de la population qui sont pourtant énormes.

L'Etat et les banques prélèvent 11.573.721 francs.

C'est le résultat des nouveaux choix faits au niveau national.

C'est pourquoi nous avons tenu un conseil municipal extraordinaire pour exiger du gouvernement qu'il arrête de piller les finances communales.

En 1991, la situation risque d'être

plus catastrophique encore.

La loi votée en janvier prévoit de nous réduire nos recettes de plus de 20%.

**Si nous et la population ne réagissons pas assez fort pour empêcher ce mauvais coup, nous serions obligés de réduire toute notre action.**

C'est l'objet de la campagne d'information et de pétitions que nous avons lancée dans la ville



Actuellement des pétitions circulent dans les clubs sportifs, les associations culturelles, le personnel, dans les quartiers, pour exiger l'arrêt du pillage de notre budget.

Le Conseil municipal n'est pas seul à mener cette action.

Déjà les dirigeants des clubs et associations, inquiets pour l'avenir de leur organisation, se sont associés à notre démarche.

Le dimanche 6 mai, nous organisons une matinée Mairie ouverte pour rassembler toutes ces signatures et le 12 mai une manifestation devait se dérouler à Paris pour manifester à Matignon avec des élus de toute la France.

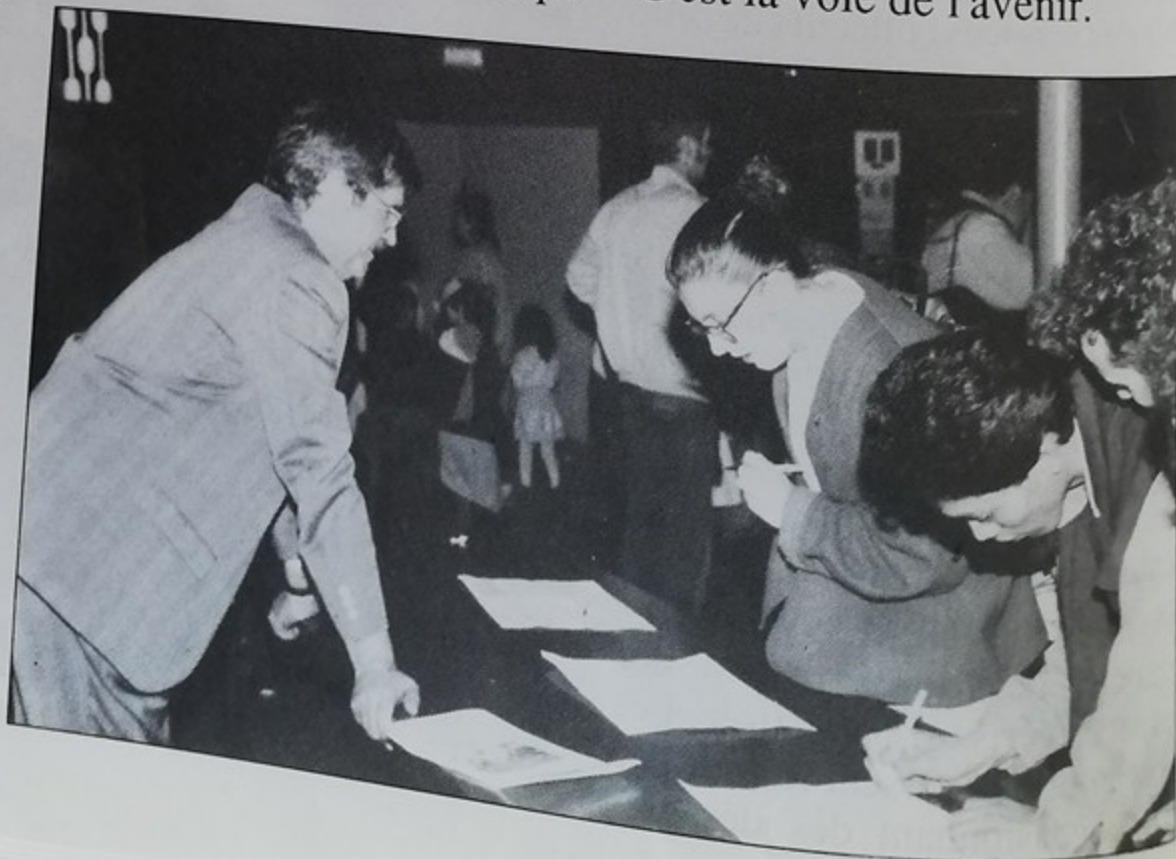
La majorité des 33 conseillers municipaux y étaient aussi.

Les pétitions devaient être déposées sur le bureau du Premier ministre.

Malgré les mauvais coups

portés contre le niveau de vie des habitants et contre la commune, il faut espérer qu'en 1991 le budget voté ne soit pas réduit. Car la riposte s'organise.

C'est la voie de l'avenir.





VILLE DE MONTATAIRE (OISE)

MARS 1990

## ALERTE AUX FINANCES LOCALES



Le 27 février dernier, en présence de nombreux habitants de la Ville, le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, a décidé d'une campagne contre l'étranglement des finances locales par l'Etat. **Ce registre est à votre disposition** pour exprimer les améliorations que vous attendez de l'action municipale et pour exiger, avec les élus, les moyens nécessaires pour les réaliser.

- **Exprimez vos besoins**
- **Pour des moyens financiers correspondant à leur satisfaction soutenez l'action du Conseil municipal**

## Merci

*"Je viens par la présente lettre vous adresser tous mes sincères remerciements pour vous être occupé de mon cas au sujet des impôts locaux 1989.*

*J'ai reçu une lettre de Madame Delporte, contrôleur des impôts, m'indiquant l'exonération totale de la taxe d'habitation 1989".*

Tel est le message que nous avons reçu de M. et Mme L., demeurant dans notre commune.

Il est ici l'occasion de rappeler l'urgence d'une vraie réforme de la fiscalité locale, dictée par le souci de la justice sociale et de l'allègement des charges des plus démunis.

## TAXE D'HABITATION : une mauvaise réforme

Depuis plusieurs semaines, les ministres et députés multiplient dans les médias les discours sur la réforme et la taxe d'habitation. Il s'agit d'une campagne démagogique dont le but est de couvrir une mauvaise réforme. Jugez-en..

Sous couvert de lutter contre les injustices, les dispositions inscrites dans la loi de finances pour 1990 aboutissent en définitive à faire payer plus cher les plus modestes, les salariés.

En effet, 5 millions d'habitants actuellement exonérés seraient imposés, alors que la moitié d'entre eux ne sont actuellement ni assujettis à la taxe d'habitation ni à l'impôt sur le revenu faute de salaires ou de retraites suffisants. Par contre, ces dispositions permettraient au gouvernement de récupérer 2,4 milliards actuellement dépensés pour les exonérations et dégrèvements.

C'est dans cette même loi que le gouvernement a choisi de réduire ses dotations aux communes ce qui coûte au budget de la ville de Montataire environ 700.000 f..

C'est aussi dans cette loi qu'est prévu le hold-up de 20 millions de francs dans les recettes municipales de Montataire. **Rien n'est bon dans cette loi. Il est urgent de la corriger.**



## SOUSCRIVEZ AU LIVRE "MONTATAIRE, DEBOUT DEPUIS LES JACQUES"

"Le coup de foudre du baron" - "Un Montatairien ce n'est pas rien" - "La folle emprise de Guillaume Calle" - "Sous le signe du fer" - "Citoyens à part entière" - "L'avenir se prépare au présent"...

Telles sont quelques-unes des têtes de chapitre du livre sur Montataire que prépare actuellement M. Raymond Lavigne, qui a séjourné à cet effet dans notre ville.

Actuellement en cours de rédaction, le livre paraîtra à la fin de l'année, très vraisemblablement sous le titre de "Montataire, debout depuis les Jacques", par allusion, bien sûr, aux événements qui ont marqué la Jacquerie dans notre région.

Comprenant une importante partie historique, l'ouvrage consacre également une large part à la vie actuelle de notre commune, avec force photos et documents, parfois inédits.

C'est Montataire, avec son cœur mis à nu. Le livre a fait appel à nombre de témoignages d'habitants ainsi qu'à des récits du passé.

Un recueil unique sur notre localité.

Il est possible d'y souscrire dès maintenant au prix de 105 francs (prix après lancement : 150 francs).

Un bel ouvrage, pour soi-même ou pour offrir.

Un événement dans la commune à ne pas manquer.

### BON DE SOUSCRIPTION

Jacqui' au 30 novembre 1990.  
Je souscris au prix de 105 francs au livre de Raymond Lavigne,

"Montataire, debout depuis les Jacques".

NOM et PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Nombre d'ouvrages souhaité \_\_\_\_\_

Règlement à votre choix auprès de l'Association "Les Amis de Montataire" - Mairie - Place Auguste Génie 60160 Montataire



# Eglise Notre-Dame : le programme des travaux

*Un important contingent de travaux sera réalisé cette année en faveur de l'ancienne église Notre-Dame de Montataire.*

*La couverture de l'édifice constitue une priorité. Mais échelonnée sur six ans, la restauration à laquelle la Ville participe pour le quart des investissements, doit concerner tous les aspects du bâtiment.*

Communiqué par le directeur régional des affaires culturelles de Picardie, le dossier de restauration de l'édifice vient d'être achevé.

Monsieur Brunelle, architecte en chef des monuments historiques de Lille avait été chargé, voilà plus d'un an d'établir le rapport d'étude préalable.

Au regard des désordres constatés, la "mise hors d'eau" de l'ensemble de l'édifice est la priorité. Par conséquent, il s'agit d'abord d'assurer le couvert avant d'entreprendre les restaurations intérieures (peinture, vitraux) et de façades. Voici le détail des opérations, avec leur coût :

• **Intervention sur la tour du Clocher :**

- estimation : 1.120.000 frs.

• **Intervention sur la couverture du Chœur :**

- estimation : 1.450.000 frs

• **Intervention sur la couverture de la nef :**

- estimation : 790.000 frs

• **Intervention sur l'intérieur**  
Vitreaux, Parements, Peinture :

- estimation : 1.252.000 frs

• **Intervention sur les façades**  
Porches, Sculptures, etc... :

- estimation : 780.000 frs

Il sera à ce moment nécessaire d'étudier une présentation des abords (revêtements de sols et plantations).

L'estimation totale de ces travaux de restauration se monte à 5.392.000 frs.

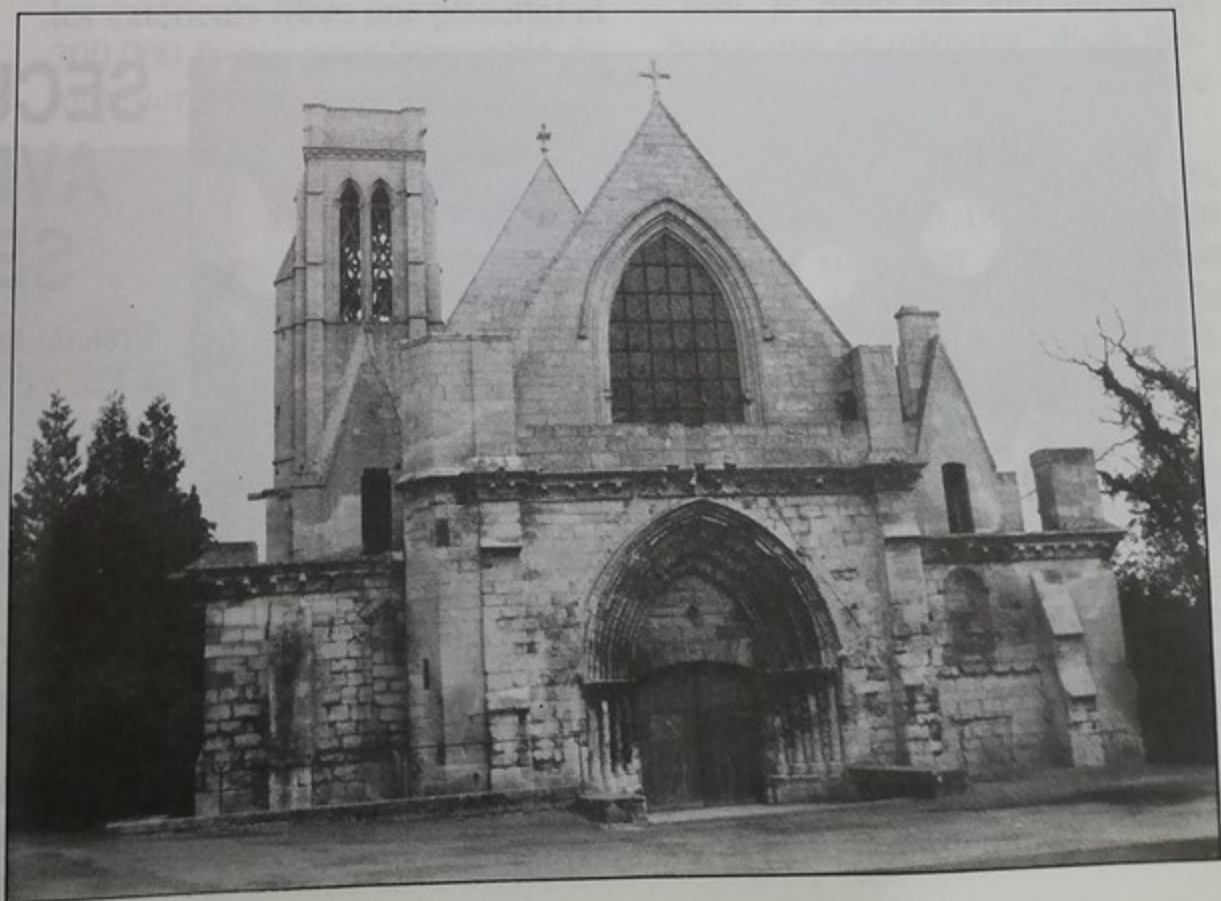
Il semble que ce programme pourrait être réalisé sur six ans, compte tenu des engagements financiers de l'Etat. Les participations prévues étant de 50 % pour l'Etat, de 25 % pour le département et de 25 % pour la Ville + T.V.A. (Ville et Département).

Soit par tranche de 900.000 frs, 450.000 frs pour l'Etat, 190.000 frs pour le Département et 260.000 frs pour la Ville.

La première tranche pour 1989 a été arrêtée à 600.000 frs, soit les participations suivantes :

- 300.000 frs pour l'Etat,
- 125.000 frs pour le Département
- 175.000 frs pour la Ville.

Ces travaux seront réalisées cette année. Ainsi s'engage une restauration qui permettra de sauvegarder un édifice important du patrimoine de Montataire.





**Une résidence pour personnes âgées. Un centre de secours annexe. Le nouvel espace culturel Fernand Léger. Le premier trimestre 1990 a ouvert une période d'inaugurations qui marquera à Montataire une année sans précédent dans ce domaine. Quand la piscine et le lycée auront ouvert, une nouvelle physionomie de notre ville aura vu le jour. C'est au plus près des aspirations des habitants que de telles réalisations ont pu être effectuées. D'où l'importance de préserver l'existence et l'autonomie de la commune comme moyens les plus sûrs de répondre aux besoins de la population.**

## LES ANCIENS ONT LEUR RESIDENCE

38 logements, studios ou F2, totalement équipés d'un coin cuisine et d'une salle de bains, et parfaitement insonorisés. Des salles de restaurant (pour les personnes âgées, mais aussi pour le personnel communal), des salles de réunions modulables (ouvertes sous certaines conditions à l'extérieur).

Le 25 mars, lors de son inauguration officielle, les visiteurs de la résidence pour personnes âgées Maurice Mignon ont découvert un ensemble parfaitement adéquat à sa vocation : loger des anciens de Montataire dans un bâtiment à leur convenance et, en même temps, préserver leur intégration à la vie et à l'activité de la commune.

Plusieurs dizaines d'invités ont parcouru les larges escaliers, les cou-

loirs et les logements de cette résidence dont toute l'architecture concourt à assurer la commodité, le confort et la variété.

Deux milliards et demi de centimes : c'est le coût total de l'opération pour la ville (avec seulement 30 millions de centimes de subvention par le département). Que d'obstacles, voire de mauvais coups, il a fallu surmonter avant de toucher au but ! Mais aujourd'hui, avec des loyers très modiques (environ 1.000 f. pour un studio et 1.400 f. pour un F2), cette résidence répond à un besoin qui avait été clairement exprimé dans le programme sur lequel a été élue la liste conduite par Maurice Bambier aux élections municipales de 1989.

Le Maire a d'ailleurs rappelé la politique d'ensemble menée par la ville à

travers l'Office municipal des retraités et personnes âgées et qui consiste, loin de toute démarche d'assistance, à permettre à nos Anciens de mener une vie autonome et libre, comme catégorie à part entière de notre population.

La résidence porte le nom de Maurice Mignon, figure exceptionnelle de notre ville. Rappelons qu'il fut un Montatairien unanimement respecté, Résistant émérite (décoré de la Croix de guerre à ce titre), patriote et homme de cœur d'un exceptionnel courage. Il avait été maire adjoint de Marcel Coene et avait participé longtemps aux activités du bureau d'aide sociale.

En lui rendant cet hommage, c'est notre ville qui s'honore elle-même.



A l'inauguration de la Résidence Maurice Mignon

## SECURITE RENFORCEE AVEC LE CENTRE DE SECOURS ANNEXE

Près de la piscine et du futur dojo, et non loin du CES, s'élève désormais le centre de secours annexe des pompiers. Heureuse implantation qui permettra une intervention rapide sur tout le secteur de Montataire, Saint Vaast les Mello et Mello. Réalisé dans le cadre du district, ce nouvel édifice s'inscrit dans un ensemble urbain cohérent, suivant le plan général d'aménagement de ces quartiers défini par la Ville. 23 sapeurs-pompiers volontaires animent ce centre. Une permanence est en outre assurée une semaine sur deux (en alternance avec le centre de Nogent). Sans doute des effectifs supplémentaires permettraient de la ren-

dre hebdoma  
réalisation r  
ges qu'on p  
tion intercon  
sentie" a so  
hors de tout  
de regroupe  
"Seul un ca  
rapports m  
peut rempo  
Le centre p  
Jean-Marc  
service cor  
17 septemb  
tant de no  
rents vivent  
était âgé d  
jeune, sym  
courage, c  
mais ce no

Il y avait  
turel Fe  
couvrir  
tions, d  
des con  
Cet espa  
aux exp  
nationau  
historiqu  
Constru  
1914, el  
le nom  
tait une  
L'ouver  
prend p



# ON INAUGURE

nouvel espace  
d'inaugura-  
aine. Quand  
ville aura vu  
lisations ont  
onomie de la  
population.

municipal des retraits  
gées et qui con-  
marche d'assis-  
nos Anciens de  
onome et libre,  
part entière de

e nom de Mau-  
exceptionnelle  
lons qu'il fut un  
nement respec-  
(décoré de la  
tre), patriote et  
exceptionnel  
aire adjoint de  
participé long-  
bureau d'aide

mmage, c'est  
elle-même.

## RCEE E DE EXE

non loin du  
secours an-  
ntation qui  
tout le sec-  
o et Mello.  
vel édifice  
érent, sui-  
ces quar-  
mpiers vo-  
ance est  
(en alter-  
doute des  
de la ren-

dre hebdomadaire. En tout cas, cette réalisation montre "tous les avantages qu'on peut tirer d'une coopération intercommunale librement consentie" a souligné le Maire, en dehors de tout esprit de contrainte ou de regroupement forcé des localités. "Seul un cadre souple, fondé sur des rapports mutuellement avantageux peut remporter mon assentiment".

Le centre porte le nom du pompier Jean-Marc Carlier, tué à Thiverny en service commandé, dans la nuit du 17 septembre 1982. C'était un habitant de notre commune, et ses parents vivent toujours à Montataire. Il était âgé de 27 ans. C'est donc ce jeune, symbole de dévouement et de courage, dont le nom ornera désormais ce nouveau centre.

Un centre de secours à Montataire



## L'ESPACE CULTUREL FERNAND LEGER

*Il y avait foule le 2 mars dernier pour l'inauguration de l'espace culturel Fernand Léger rue de Condé. De nombreux élus sont venus découvrir le nouveau centre, ainsi que des représentants d'associations, des membres du personnel communal, et des personnalités et des communes avoisinantes.*

Cet espace, qui sera désormais voué aux expositions d'artistes locaux ou nationaux, se situe dans une maison historique de Montataire.

Construite un peu avant la guerre de 1914, elle était jusqu'ici connue sous le nom de "Maison Drouin" et abritait une brasserie.

L'ouverture de cet espace culturel prend place dans le cadre de la réno-

vation du centre ville, sur le périmètre compris entre la rue Jean Jaurès et la rue de Condé.

Acheté à Madame Léone Drouin, le bâtiment a été réhabilité pour la somme de 3.000.000 de francs auxquels s'ajoutent 800.000 Francs pour les extérieurs (dont une placette) et 300.000 francs pour l'ensemble du mobilier qui permettra d'animer ce

nouvel espace et d'y accueillir tous ses usagers.

La réalisation de ce nouveau centre culturel s'inscrit dans le droit fil de la politique culturelle de la Municipalité, ainsi que l'a rappelé Maurice Bambier dans son allocution.

Rappelons que la Ville a le souci de rendre accessible au plus grand nombre possible des activités culturelles dont la plupart du temps les gens sont tenus éloignés, notamment pour des raisons de coût et de disponibilité. Pas d'élitisme dans la démarche de la Ville, et en même temps des initiatives d'une haute qualité.

"Moi, je peins des clés anglaises parce que ça intéresse" disait Fernand Léger, ce peintre dont l'espace porte dorénavant le nom.

D'une fibre profondément populaire, cet artiste, né en 1881 et mort en 1955, a su puiser son inspiration dans la vie industrielle, ce qui le mène à peindre ces tableaux si célèbres où les ouvriers, les usines et les outils prennent une place prépondérante. Chez lui, l'éloge de la machine et du travailleur est empreint d'un profond humanisme.

Que le nom de ce peintre orne dorénavant l'entrée de l'ancienne Maison Drouin, c'est un gage, pour notre commune, à la fois du respect des traditions et de l'attention portée aux avant-gardes.





## 12 JUIN : VOYAGE EN PAYS DE SOMME

Le traditionnel voyage des anciens se déroulera le 12 juin prochain en pays de Somme. Le matin, une visite pourra être effectuée soit au parc ornithologique du domaine de Marquenterre, avec sa réserve d'oiseaux unique en Europe, soit à l'abbaye et dans les jardins de Valloires, un domaine cistercien fondé au XII<sup>ème</sup> siècle. Un déjeuner dansant aura lieu près de Saint-Riquier. L'après-midi, les anciens pourront visiter l'église abbatiale de Saint-Riquier. A noter que ce voyage s'effectue en collaboration avec Loisirs accueil au pays de Somme.

## ANIMATIONS A LA R.P.A.

Des salles d'animations sont ouvertes à la Résidence des personnes âgées depuis le 2 mai.

Un programme précis est en cours de préparation.

D'ores et déjà sont en projet des ateliers de musique et de chorale, des sorties à la piscine, du ping-pong, du mini-golf, des après-

midis dansants, de la marche en forêt. Le club de philatélie reprend. A noter également l'activité de la section des chiffres et des lettres, le passage du bibliobus, des films, des mini-conférences sur des thèmes déterminés.

Toutes ces activités ouvertes à toutes les personnes âgées de

Montataire vont permettre de leur offrir une large gamme de loisirs.

Signalons que les retraités et pré-retraités habitant Montataire peuvent également venir prendre un repas à la résidence pour la somme de 30 f. (50 f. pour les invités qui ne sont pas du 3<sup>ème</sup> âge).

## CHAUDE AMBIANCE AU REPAS DU 24 MARS

Le 24 mars dernier, le repas annuel des anciens s'est déroulé au restaurant d'entreprise des Etablissements Chausson.

Plusieurs centaines de personnes âgées se sont ainsi retrouvées à l'invitation de la Municipalité, en présence de nombreux élus, et de la délégation de la Ville de Finssterwalde, jumelée avec Montataire.

Chaude ambiance toute marquée de gaîté et du plaisir de se trouver ensemble.

Outre la gastronomie, des jeux, de la danse et un mini concert de l'Harmonie municipale ont été proposés aux convives.

Ce déjeuner avait été ouvert par une intervention de Maurice Bambier qui a rappelé la politique municipale en direction des personnes âgées.

Mais il s'est aussi alarmé des graves menaces qui mettent en cause la retraite à 60 ans.

"Avec le vote du budget 1990, l'Etat a décidé de ne pas reconduire, après le 31 mars, le finan-

*cement de sa part dans la retraite complémentaire pour les 60-65 ans, ce qui veut dire qu'il refuse de s'engager dans le financement futur de la retraite complète à 60 ans pour les salariés totalisant 37 années 1/2 de cotisations à la Sécurité sociale. Le pouvoir d'achat des retraités a perdu 10% en 5 ans et une étude récente révèle qu'en France, plus de la moitié touchent moins de 3.900 f. par mois. Et ce sont ces retraités qu'on*

*voudrait jeter dans les bras des banques, soi-disant pour les aider à se payer une 2<sup>ème</sup> retraite avec des plans d'épargne populaire".*

Enfin, l'émotion était au rendez-vous lorsque Maurice Bambier a honoré, par des cadeaux et quelques mots, Marie Leleu et Robert Aligner, les deux doyens de notre Commune, respectivement âgés de 97 et 95 ans. La voie du centenaire leur est largement ouverte....





# Qui était ... Jacques Decour?

*Les rues, les places et nombre de bâtiments de notre ville portent des noms dont le souvenir s'estompe parfois avec le temps. Récemment, une habitante nous a demandé qui était Jacques Decour dont une école de Montataire porte le nom. Nous nous faisons un plaisir de lui répondre dans cette page où vous trouverez régulièrement une évocation des personnages, célèbres ou méconnus, dont notre ville s'honore de perpétuer la mémoire.*

Jacques Decour était un professeur d'allemand, membre du Parti communiste français, ami de Louis Aragon, et qui fut fusillé par les Allemands pour faits de résistance en 1942.

Il était né le 21 février 1910 à Paris. Après des études secondaires, puis des voyages en compagnie de son père dans les années 20, il se lance dans la littérature.

De son vrai nom Daniel Decourde-manche, il fait paraître en 1930 son premier roman sous le nom de Jacques Decour.

Agrégé d'allemand, il voyage en Allemagne dans les années 30, puis fait paraître son deuxième livre.

Jusqu'au seuil des années 40, il alterne l'enseignement et la création littéraire.

En particulier, il devient secrétaire général de la revue "Commune" que dirige Louis Aragon.

En 1939, il est mobilisé comme simple soldat, à Vernon, dans l'Eure.

En 1940, au moment du honteux armistice signé par Pétain avec les nazis, il devient le chauffeur du général Delattre De Tassigny.

De retour à Paris, il reprend ses fonctions de professeur au lycée Rollin qui portera, après la guerre, le nom de Jacques Decour.

Jusqu'en 1942, Jacques Decour se consacre à l'organisation de la résistance intellectuelle. C'est lui qui fonde *Les lettres françaises*, *La pensée libre*, *l'Université libre* et le Comité national des écrivains.

Le 17 février 1942, il est arrêté à Paris, en compagnie d'autres militants communistes : Georges Politzer, Jacques Solomon et Danièle Casanova (dont une autre école de Montataire porte également le nom).

Il est mis à la Prison de la Santé au secret absolu.

## La qualité du terreau

Le samedi 30 Mai 1942 à 6 h. 45, il écrit sa dernière lettre à ses parents : "Vous savez que je m'attendais depuis deux mois à ce qui m'arrive ce matin, aussi ai-je eu le temps de me préparer, mais comme je n'ai pas de religion, je n'ai pas sombré dans la méditation de la mort ; je me considère un peu comme une feuille qui tombe de l'arbre pour faire du terreau. La qualité du terreau dépendra de celle des feuilles. Je veux parler de la jeunesse française en qui je mets tout mon espoir."

Il ajoutait : "Votre pensée ne m'a pas quitté et je souhaite que vous ayez, s'il le fallait, beaucoup de patience et de courage, surtout pas de rancœur", avant de conclure : "toutes mes amitiés et à mes collègues et à l'ami pour qui j'ai traduit Goethe sans trahir. Il est 8 h. Il va être temps de partir".

Quelques instants après avoir écrit ces dernières lignes, Jacques Decour était fusillé par les nazis, au Mont Valérien.

Il était bon de rappeler, pour les jeunes et les moins jeunes, le parcours exemplaire de ce militant dont le nom orne d'une manière fort heureuse l'un des établissements de Montataire.

Sa figure représente, pour aujourd'hui comme pour hier, une leçon de dignité et de courage.

Il y a une vingtaine d'années, les Editeurs français réunis avaient publié un recueil de textes de Jacques Decour sous le titre *Comme je vous en donne l'exemple* et préfacé par Louis Aragon.



# De vrais moyens pour la formation des jeunes

*Conçues à l'origine pour lutter contre l'échec scolaire, les zones d'éducation prioritaire, dépourvues de moyens réels, ne peuvent répondre en aucune manière à l'attente des jeunes pour une véritable formation.*

Hélas, Montataire n'échappe pas à la règle, puisqu'il a fallu la lutte décrite ci-dessous pour qu'un deuxième animateur soit affecté à la zone rattachée au collège A. France, alors qu'un seul était prévu initialement.

Par ailleurs, une circulaire ministérielle prépare la redéfinition des ZEP. Pour prétendre bénéficier des mesures qui y sont rattachées, les villes devraient s'insérer, sous la houlette d'un coordinateur, dans l'ensemble des instruments de la précarité : crédits-formation, "insertion" liée au RMI, etc...

Et ce sont les ressources municipales qui, une fois de plus, seraient mises à contribution, au détriment de la mission qui incombe au premier chef à l'Éducation nationale.

Rappelons que dans le budget 1990 de Montataire, le montant des crédits scolaires (en dehors des gros investissements et du fonctionnement) se monte à 160f. par élève en primaire et 135 f. en maternelle, au titre des crédits mis à la disposition des enseignants pour les fournitures scolaires.

## Situation paradoxale

Une fermeture de classe plane toujours sur l'école Jacques Decour.

La lutte pour son maintien a rassemblé les enseignants et les parents d'élèves et a entraîné la solidarité d'autres établissements. Les élus de notre ville ont apporté leur soutien à ce combat.

Quoi de plus paradoxal, en effet, qu'une suppression de classe jus-



La lutte contre la suppression de la classe à Jacques Decour

tement dans une zone dite prioritaire !

Occupation de l'école, grève des enseignants, manifestation dans les rues de la ville : tout cela a traduit l'inquiétude et l'indignation face à une telle mesure.

Par ailleurs, en compagnie de Maurice Bambier, maire, et de Bernard De la Sala, adjoint chargé des affaires scolaires, des délégations se sont rendues à l'Inspection académique et à la Préfecture.

Nul doute que la vigilance s'impose. Non seulement pour empêcher la restriction des moyens de l'école à Montataire, mais aussi pour en obtenir de nouveaux.

## Seule l'Éducation nationale

Trop souvent, les jeunes galèrent entre chômage et précarité. La raison d'être de l'Éducation nationale devrait consister à assurer un

enseignement qui leur permette de déboucher sur des emplois stables et bien rémunérés. Mais comment les jeunes pourraient-ils s'adapter à un système scolaire qui fonctionne comme une machine à sélectionner et à éliminer, quels que soient le dévouement et la compétence des enseignants ?

Dans ces conditions, les fameux "crédits-formation" offerts aux jeunes ne pourront, en aucune manière, dispenser en quelques mois une véritable qualification professionnelle, alors que l'Éducation nationale actuelle n'y est pas parvenue après des années et des années.

Seul le cadre de l'Éducation nationale profondément renouvelé dans ses objectifs et ses moyens pourrait répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents. Le simple bon sens conduit à cette conclusion nécessaire.



# Être saisi ou expulsé c'est trop injuste

*Des menaces de saisies et d'expulsions planent sur les cités de notre Commune. Etranglées notamment par des salaires trop bas et des loyers trop élevés, bien des familles ne peuvent plus faire face à leurs besoins vitaux. Dans ces conditions, saisir leurs meubles ou les jeter à la rue représente une pratique particulièrement inhumaine et inadmissible. Cette année encore, avec l'aide de la municipalité, une chaîne de solidarité doit entourer celles et ceux qui risquent d'en être les victimes.*

Les retards dans les paiements de loyers ne cessent de s'enfler. Dans notre ville, 23 familles doivent aux HLM plus de 30.000 f. 30 d'entre elles entre 20.000 et 30.000 f. 91 familles doivent entre 10.000 et 20.000 f. de loyers. Enfin, elles sont 109 à devoir entre 5.000 et 10.000 f. C'est dire l'ampleur du phénomène dû, dans l'écrasante majorité des cas, à l'impossibilité, pour ces habitants de notre commune, de faire face à la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires.

Qu'on y pense ! Récemment, Maurice Bambier a reçu à sa permanence un bénéficiaire du Revenu minimum d'insertion. Il touche 1.400 f. Or, son loyer se monte à 750 f., plus les charges. Si l'on ajoute les factures d'eau, de gaz et d'électricité, non seulement la somme dont il dispose est déjà dépassée, mais il ne lui reste plus le moindre sou pour se sourire. "Payer ses factures ou manger", voilà

le dilemme auquel, en cette fin de XXème siècle, des centaines de personnes sont confrontées à Montataire.

## Doublement inhumain et odieux

Dans ces conditions, la pratique des saisies et des expulsions représente une sorte d'expédition punitive dont le caractère est doublement inhumain et odieux puisque ces procédés émanent d'un système qui a lui-même poussé les gens à la misère par une politique de bas salaires, de baisse du pouvoir d'achat, d'alourdissement des charges et de chômage.

La municipalité fait tout pour arrêter l'engrenage des saisies et des expulsions. Elle travaille en concertation avec différents organismes dont les HLM pour éviter la mise en œuvre des procédures dont nous parlons. Au-delà, une chaîne de solidarité doit se constituer dans les cités pour qu'en aucun cas des personnes victi-

mes de la crise tombent sous le coup des saisies et des expulsions.

Indiquons toutefois que seule une politique de relèvement des salaires, et notamment du SMIC, et la mise en œuvre d'un véritable logement social, représentent des solutions aux difficultés dans lesquelles sont entraînées de plus en plus de familles. Alors que l'Office public HLM s'est transformé en Office public d'aménagement et de construction (OPAC), plus que jamais la lutte est nécessaire pour sortir le logement social de la crise où l'enfonce une politique orientée vers le profit et la spéculation. Il est nécessaire que les moyens financiers indispensables soient octroyés par l'Etat à l'Office pour qu'il réponde à ce qui doit être sa vocation primordiale : répondre à la demande sociale de logement, avec des loyers abordables, de bonnes conditions d'habitat et un environnement agréable.

## DEUX POIDS, DEUX MESURES

Frais d'huissier, pénalités de retards, amendes : toutes ces vexations pécuniaires pleuvent sur ceux qui, déjà, sont acculés aux plus graves difficultés par un système d'inégalités grandissantes. Par ailleurs, plusieurs dizaines de foyers de la ville qui avaient demandé des dégrèvements de leur taxe d'habitation ou l'étalement de son paiement se voient infliger une pénalité de 10%.

La justice a la main lourde pour les plus pauvres. Trop souvent son rouleau compresseur passe sur l'existence de familles pour qui les saisies et expulsions représentent seulement un pas de plus dans l'engrenage de la misère. On trouve dame justice plus coulante quand, à certain carrefour dit de développement, les fonds publics s'envolent en fumée (pas pour tout le monde) par centaines de millions...

## Travaux programmés pour 1990 dans les cités HLM

Un certain nombre d'opérations sont prévues cette année par l'Office dans les cités de notre commune. En voici la liste :

Toutes cités	Fermeture de l'accès aux sous-sol (1ère tranche)	150.000,00 f.
Cité Biondi	Pose de volets au rez de chaussée	50.000,00 f.
Cité Biondi	Réfection du réseau des eaux usées	300.000,00 f.
Av. Anatole France	Jacques Decour, carrelages extérieurs de 8 halls	80.000,00 f.
Av. Anatole France	Mise en place de blocs portes d'entrée des immeubles	100.000,00 f.
Av. G. Péri et Rue M. Thorez	Remplacement des boîtes aux lettres	90.000,00 f.
Martinets	Réfection de la terrasse du Centre commercial	400.000,00 f.
	Soit un total de .....	1.170.000,00 f.



# Danger la précarité s'étend

*Le "summum" de la modernité aujourd'hui serait d'être "flexible", "précaire", "adaptable". Sous ces mots apparaît en fait un véritable remodelage des esprits, de la société toute entière, dont des entreprises de Montataire se font aussi les véhicules zélés.*

N'est-ce pas un directeur de Chausson qui, il y a quelques années, répondait à des jeunes venus lui demander du travail, accompagnés des élus municipaux: *Si vous êtes capables d'expliquer à vos parents qu'ils doivent travailler plus longtemps et pour moins cher, comme au Japon, alors vous aurez du travail!"*?

Comment travailler "plus longtemps" quand, pour beaucoup, les heures supplémentaires, le travail du samedi et celui du dimanche sont déjà une réalité?

Comment travailler pour "moins cher" quand, pour beaucoup, le salaire, qui tient de moins en moins compte des qualifications, ne permet pas de vivre le mois complet?

## Trois ou quatre entreprises différentes

En fait, il s'agit bien aujourd'hui pour les patrons, et pour les gouvernements qui se succèdent, de faire admettre aux habitants de notre pays que le contrat de travail normal à durée indéterminée, c'est fini ! Les cas de recours pour les entreprises à l'intérim - qui a fait un bond fantastique ces dernières années - se sont multipliés : du remplacement d'absents pour maladie, accident, maternité, etc... on en est arrivé à pallier des accroissements de la production. Même démarche avec les contrats à durée déterminée, renouvelés ou pas suivant la "bonne volonté" du patron.

Ainsi chez Chausson, ce sont régulièrement plusieurs centaines de contrats et d'intérimaires qui sont employés, certains sur plusieurs années.

Dernièrement, le système a encore été "amélioré", si l'on peut dire : les saisonniers du Parc Astérix pourront faire de l'intérim ou avoir un contrat chez Chausson durant l'hiver. **Deux patrons dans**



## l'année, que "rêver de mieux ?"

Chez Sollac, plusieurs dizaines de salariés en sont, eux, à se demander qui est leur véritable employeur.

Par le biais de l'intérim, des contrats et de la sous-traitance, certains travaillent aussi pour trois, voire quatre entreprises différentes.

## Des pratiques aggravées

La mise en place des stages Barre à une époque, des TUC plus récemment, d'autres types de contrats encore comme les SIVP, les contrats de formation, loin de "moraliser" ces pratiques, les aggravent au contraire.

La précarité devait aider à résoudre le chômage : il s'est aggravé en France, dans l'Oise, même si les chiffres sont régulièrement annoncés à la baisse. A Montataire (chiffres fournis par l'ANPE) il y a 806 chômeurs dont 455 non indemnisés.

La pratique des "petits boulots" si elle est

bonne pour les profits qui ont encore crevé des plafonds en 1989, n'est pas bonne pour l'entreprise qui perd ainsi, petit à petit, son "savoir-faire", celui des anciens, et qui se prive des forces vives de la jeunesse

Enfin, pour ceux qui en sont "victimes", la précarité condamne aussi à la précarité de la vie.

Quels projets quand on ne sait pas si l'on travaillera encore le lendemain, le mois prochain ?

Quelle vie quand l'angoisse est permanente de ne pas voir son contrat renouvelé ?

Oui, l'embauche est possible dans toutes ces entreprises qui pratiquent de telles méthodes qui, loin d'être modernes, sont archaïques sur le plan économique et ne font que peu de cas de la dignité humaine.

**Plus que jamais, il est nécessaire d'agir ensemble dans ce sens. Il y va de l'avenir même de notre ville.**



● A deux reprises, notre localité a récemment vogué sur les ondes de radios locales : Fréquence des Loisirs et FM Chantilly.

Avec FDL, une semaine entière a été consacrée à Montataire, à l'heure du déjeuner, et s'est achevée le samedi matin sur une intervention du Maire.

Durant toute la semaine, des élus, des responsables de services municipaux, des représentants des associations (notamment sportives) et des entreprises, ont pu informer les auditeurs sur les réalités et les réalisations de la Commune, sur les activités qui s'y déroulent sur leurs projets.

Par delà les différences d'approche, une forte identité s'est affirmée parmi les participants autour de l'appartenance à une ville "qui bouge" et en laquelle l'immense majorité des habitants se reconnaît bien.

Quelques semaines plus tard, FM Chantilly consacrait de même un dimanche matin à notre Ville.

● Le 19 février dernier, une collecte de sang s'est déroulée à Montataire, à l'initiative du poste de

transfusion sanguine de Creil. A cette occasion, 60 volontaires ont fait don de leur sang, et on compte parmi eux cinq nouveaux donneurs.

Notre Ville se joint aux responsables du poste pour adresser à ces généreux habitants de Montataire les remerciements les plus sincères.

● Un numéro de téléphone de la Préfecture de l'Oise est à la disposition du public pour toutes informations relatives aux avis de vents forts, de consignes de prudence, de conditions d'indemnisation des sinistres en cas de tempête, de catastrophes naturelles ou de calamités agricoles.

Des consignes de sécurité routière y sont également données lors des grands départs en vacances.

Ce numéro de téléphone est le : **44.48.10.22.**

A noter qu'un autre numéro est disponible concernant l'annonce des cures du bassin de l'Oise :

**44.45.61.62**

## Les prochains travaux de voirie

Dans les prochaines semaines un certain nombre de travaux de voirie vont être réalisés dans la commune.

Il s'agit de la réfection des trottoirs de la rue E. Pottier (avec stationnement des véhicules dans de bonnes conditions) et de la reprise de la rue E. Herriot jusqu'à la rue J. Vallès (9 mai-9 juin).

De même vont être remis en état des chemins ruraux (Chemin de la Croix Louis II - jusqu'au Gros Hêtre -, Chemin Ferré).

Au mois de juin, devant Chausson, seront aménagés une aire d'abri bus et un passage piétons surélevé.

En mai-juin toujours, 1ère tranche de la réfection des trottoirs de l'impasse Chevallier. Une reprise des bordures s'effectue côté pair.

## PERSONNEL COMMUNAL

### Le 8 mars avait 80 ans

Journée internationale des femmes, le 8 mars avait, cette année, 80 ans.



C'est en 1910 que la révolutionnaire allemande Clara Zetkin proposa de consacrer ce jour aux luttes et aux aspirations des femmes du monde entier, en mémoire des couturières américaines qui, en 1857, furent chargées par la police alors qu'elles manifestaient dans la rue pour défendre leur droit à la dignité et à un salaire décent.

La Ville de Montataire et son Comité d'action sociale avaient invité les employées communales à une après-midi pour commémorer cette journée qui leur est plus particulièrement dédiée.

En particulier, une réception s'est déroulée salle de la Libération où, devant de nombreuses femmes du personnel, Monsieur le Maire, entouré d'autres élus, a prononcé une

allocution.

Il a rappelé les nombreuses luttes de femmes qui ont jalonné l'histoire du mouvement ouvrier français. S'agissant de l'actualité, il a souligné que "les femmes sont nombreuses, et notamment parmi vous à la Ville de Montataire, pour revendiquer le S.M.I.C. à 6.500 f., 700 f. d'allocations familiales par enfant et un prélèvement de 40 milliards de francs sur le budget du surarmement pour favoriser l'école".

Par ailleurs, Maurice Bambier a évoqué la nécessaire défense du statut du service public dont le système d'acquis et de garantie est gravement menacé par les projets gouvernementaux.

Bref, cette journée du 8 mars : une bonne rencontre de lutte et d'espoir.



## DU CONTRE ET DU COULE...

Les 16, 17 et 18 mars derniers s'est déroulée la finale nationale libre 6<sup>e</sup> catégorie de billard français dans les tribunes du stade Marcel Coene. Cette initiative s'est ouverte en présence de Maurice Bambier, maire de notre ville.

On se souvient qu'une première compétition de niveau européen juniors s'était déjà déroulée à Montataire, en octobre 1989.

En ce mois de mars 1990, les compétiteurs venaient de Cherbourg, de Chambéry, de l'Île de France, du Nord, du Bordelais, de Roanne, de la région lyonnaise, tandis qu'un joueur de Montataire participait à titre d'invité.

"C'est à tous que je souhaite la meilleure compétition possible", devait déclarer Maurice Bambier, "et surtout que chacun pousse sa bille avec les plus beaux effets, carambole en série, et masse avec virtuosité. Alors cette compétition sera, je vous fais largement confiance, un vrai billard, et comme l'on dit dans le sport du contre et du coulé comme dans les



autres : que le meilleur gagne !"

Le meilleur, champion de France, ce fut donc Yahia Dali, suivi de Thierry Didier (2<sup>e</sup>), Jean-Christophe Venchiarutti (3<sup>e</sup>), Patrick Berthelier (4<sup>e</sup>), Roger Belliard (5<sup>e</sup>), Georges Despaux (6<sup>e</sup>). Le

7<sup>e</sup>, Gérard Landry est un joueur de notre commune.

Enfin Frédéric Martin s'est classé 8<sup>e</sup>.

A l'arrivée, un beau match, plein de promesses et d'un sain esprit d'émulation.

## 30 AOÛT - 2 SEPTEMBRE TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS DE FOOT-BALL

Du 30 août au 2 septembre se déroulera pour la 17<sup>e</sup> année consécutive le tournoi international juniors de football. On sait qu'avec une dimension qui croît chaque saison, cette initiative rencontre un écho dans tout le



département. Et le président de la fédération française de football y est présent.

D'ores et déjà, il est possible d'annoncer, outre l'équipe de Montataire bien sûr, la présence du Dynamo de Moscou, du R.C. de Paris, de sélections canadienne, écossaise et algérienne.

Ainsi, pendant plusieurs jours, des milliers de spectateurs vont bénéficier de matches de haute qualité, lors d'un rendez-vous devenu traditionnel.

Nous aurons, bien entendu, l'occasion d'y revenir.



## Echos des clubs

### GYMNASTIQUE

L'équipe minime masculine de l'Espérance municipale représente notre ville pour la première fois au championnat de France, à Cholet, les 16 et 17 juin prochains. Cette équipe est composée de Yannick Ben Haddou, Adrien Savarit, Hamza Chekhab, Pascal Villain et Emmanuel Frizon.

Mais les filles ne sont pas en reste. Valérie Hénon (catégorie cadettes-juniors-seniors fédérale) et Stéphanie Hardivillez (benjamines) ont acquis chacune un titre de championne de Picardie. Avec des places sur le podium pour Myriam Naissier (minimes), Véronique Bricout (national B) et Yannick Ben Haddou (benjamins).

Tous ces jeunes défendront leurs chances aux demi-finales des championnats de France à St Lo les 26 et 27 mai.

A tous, bon succès.



### TENNIS

Le "Plat'form" tennis assure une permanence tous les premiers lundis du mois, salle Marcel Coene, de 17 h. à 18 h.

Son président est M. Raymond Peynat (11bis rue Abel Lancelot), et sa secrétaire, Mlle Françoise Lambert.

Allez vous renseigner, ça ne vous coûtera rien....

### BASE-BALL

Ce jeune club s'est comporté brillamment pour son entrée en championnat seniors (national 3) puisqu'il a gagné son premier match contre Dunkerque-Le Havre.

Des performances à suivre, donc.

### Bref coup d'œil en arrière

Voici une petite rétrospective des activités sportives de la ville de Montataire dans la dernière période.

**28 janvier** - Cyclo-cross - Prix de la ville de Montataire

**4 février** - Tennis de table - salle Armand Bellard - Circuit jeunes - organisé par le P.P.C. Montataire avec le concours du Comité départemental de tennis de table

80 participants ont réuni les meilleurs cadets de l'Oise. Epreuve remportée par le jeune Rémy Courbet du club de Montataire

**12 au 16 février** - Opération sports vacances organisée par la Municipalité

32 inscrits sur la plaine de jeux A. Bellard. Etaient au programme : hand-ball - tennis de table - orientation boussole - escalade - équitation et sortie à la patinoire de Gonnesse.

**12 au 17 février** - Tournoi de tennis sur les installations M. Coene, A. France et en partie A. Bellard, s'adressant aux jeunes benjamins, minimes et cadets du département.

Beau succès avec près de 150 participants sur la semaine.

**Samedi 17 / dimanche 18 février** - Tournoi interrégional de tennis de table sur l'ensemble M. Coene  
216 participants. Rémy Courbet, 1/2 finaliste du samedi en cadets. Challenge de la ville de Montataire remis par Mme Deschamps au club de tennis de table de Montataire, le dimanche en seniors.



Citoyen d'honneur de notre Ville

# Nelson Mandela est libre

*Par sa délibération du 4 septembre 1985, notre Conseil municipal avait fait du leader noir sud-africain, Nelson Mandela, le citoyen d'honneur de notre Ville. De multiples pétitions et motions y ont été lancées pour obtenir sa libération. Ce fut chose faite dans les premiers jours de février dernier et notre Commune a fêté cet événement. En particulier, un message de soutien a été envoyé à Nelson Mandela, en souhaitant que la lutte contre l'apartheid aboutisse maintenant à l'abolition de ce système.*

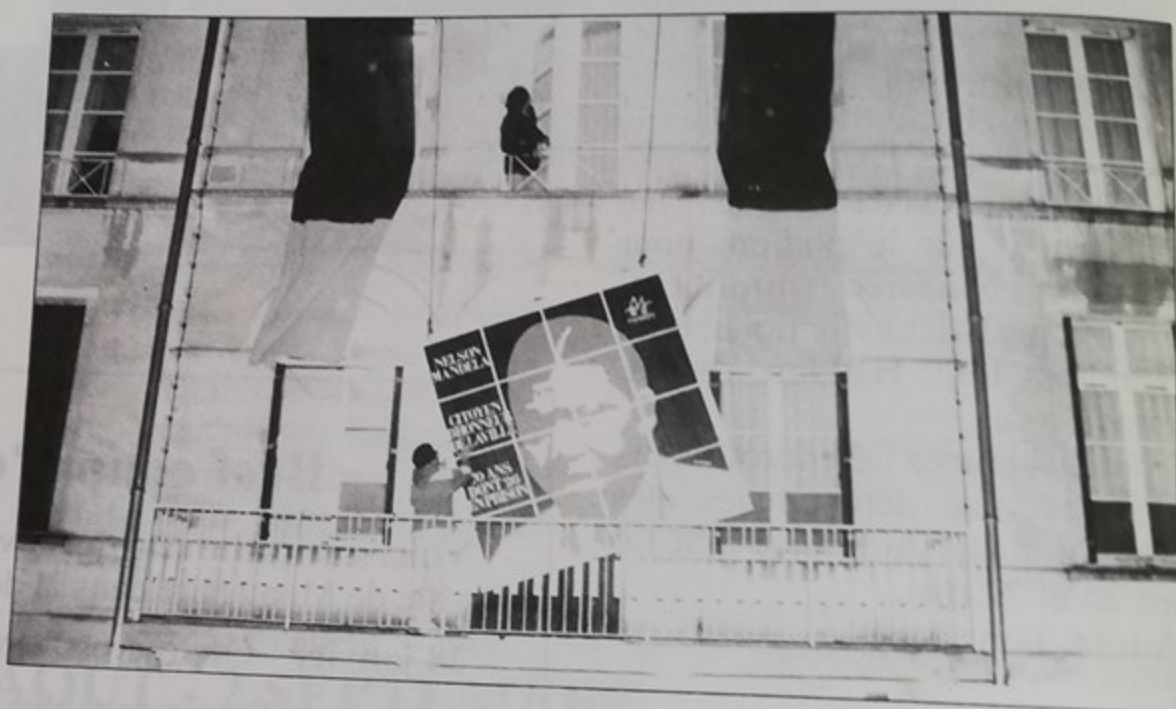
Ce 13 février, malgré une pluie battante, ils étaient nombreux ceux qui se sont retrouvés sur le parking de la mairie pour manifester leur joie à l'annonce de la libération de Nelson Mandela deux jours auparavant. Comme il avait été annoncé, les participants ont assisté à la descente du portrait du leader noir sud-africain que la Ville avait décidé de laisser fixé au fronton de la mairie jusqu'à ce que le plus ancien prisonnier politique du monde soit libéré. Plusieurs dizaines de personnes se sont ensuite rendues en cortège salle de la Libération, où le maire a prononcé une allocution.

Une première victoire avait été remportée contre l'apartheid. Montataire y avait contribué, avec un large écho dans la commune. Il était donc naturel qu'une initiative marquée ce pas important dans la voie qui doit mener à l'abolition d'un système de ségrégation qui défigure le continent africain.

Dans son discours, Maurice Bamber a rappelé les actions qui se sont déroulées dans la Ville contre l'apartheid et pour la libération de Mandela.

## Une grande leçon

Après avoir relaté la vie exemplaire du combattant noir, le maire a souligné qu'hélas "l'apartheid se maintient. Contraint et forcé et pas du tout par bonne volonté, ce régime a dû annoncer des mesures de libéralisation. Mais il ne va pas renoncer



*si facilement à réprimer, à manœuvrer et à diviser (...). C'en est donc pas le moment de relâcher notre vigilance, surtout que Montataire peut déjà s'honorer d'avoir contribué à populariser le mouvement en faveur de Nelson Mandela, d'avoir fait connaître et défendre le mouvement du peuple sud-africain pour son émancipation".*

Dès à présent, une grande leçon peut être tirée des événements qui se déroulent en Afrique du Sud.

Quand les peuples se mettent en mouvement, quand les gens agissent, à terme, rien ne résiste à leur poussée vers le progrès.

Et Montataire en témoigne. Elle pourrait même être baptisée "ville de la liberté", au vu de la longue tradition qui, au cours des décennies, a porté ses habitants aux côtés des républicains espagnols, puis contre

l'occupation nazie, plus tard contre toutes les guerres coloniales, pour la liberté, l'égalité et la dignité des peuples.

Enfin, les participants qui ont fêté le 13 février la libération de Mandela lui ont envoyé à Soweto un message où ils indiquent notamment : "nous vous souhaitons, ainsi qu'aux organisations anti-apartheid et au peuple sud-africain, plein succès pour mettre enfin à bas cet apartheid qui vous opprime si cruellement depuis si longtemps.

*Vous pouvez compter, aujourd'hui comme hier, sur le total soutien de la population de Montataire et de notre Municipalité, et notamment pour que des sanctions soient prises par le gouvernement français contre le régime raciste de Prétoria qui doit disparaître. Tous nos vœux de victoire vous accompagnent".*



# Visite d'une délégation de Finsterwalde

*Pendant quelques jours du 21 au 24 mars notre Ville a reçu une délégation de RDA dans le cadre du jumelage de Montataire avec la localité de Finsterwalde. En plein cœur d'une actualité qui bouleverse le centre de l'Europe cette rencontre revêtait un intérêt tout particulier*

Conduite par M. Bachmann, maire, la délégation de quatre personnes a visité la Ville, rencontré les élus, des associations - au premier rang desquelles France-RDA - et des habitants de notre ville. Visite de Montataire, de Chausson, réceptions diverses et discussions ont marqué ces quelques jours situés, pour la RDA, entre des élections législatives et les élections municipales et régionales.

Lors d'une réception qui a permis de réunir, autour de la délégation, les élus et des représentants des associations, les maires respectifs des deux localités jumelées ont eu l'occasion d'échanger leurs sentiments et leur jugement, tant sur l'évolution de la situation en RDA que sur les perspectives du jumelage qui existe depuis plus d'un quart de siècle.

Maurice Bambier a rappelé les liens qui unissent les deux villes, fondés tout particulièrement sur la nécessité de l'existence de la RDA comme Etat indépendant, voué à la paix après avoir banni la guerre et le fascisme. Il a souhaité que les progrès réalisés en matière sociale ne soient pas remis en cause par les profondes modifica-

tions qui changent la carte européenne, et allemande en particulier. Car, par delà les réalisations municipales, la ville de Montataire offre sous certains aspects un visage qui ne doit laisser aucune illusion sur ce que serait en RDA, le retour des forces d'un capitalisme triomphant.

"J'espère que nous ne connaissons pas, dans l'avenir, une telle situation", a répondu M. Bachmann, maire de Finsterwalde, après avoir évoqué les multiples phases de la situation qui marque son pays depuis octobre 1989.

Pour ce qui concerne l'avenir du jumelage, il a souhaité que se renforcent les échanges, notamment au niveau des jeunes, des associations et des habitants dans leur ensemble.

Au total, cette visite s'est déroulée entre deux vagues d'un immense mouvement qui secoue les structures héritées de la seconde guerre mondiale. C'est dire la somme d'espérances, mais aussi de préoccupations, qui, de manière inextricablement mêlée, a agité les esprits durant ces quelques jours.







## LUCETTE FLEURS

INTERFLORA

*Livraisons à domicile*

24 rue de la République

60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.54.61

## *Ils se sont mariés*

Franck BROSSERON / Lydie MICHELON le 1er Juillet 1989 (omis dans le dernier bulletin)

### **DECEMBRE 1989**

Lucien MOLE / Véronique BRIAND - Fabrice BARBIER / Nathalie LEPINE - Mohamed EL FAROUKI / Della BETTOUCHE - Nourreddine REMILI / Rachida CHERIGUI - Ali KHALDI / Danièle COURTOIS  
Gérard LEFEBVRE / Catherine THESIN

### **JANVIER 1990**

Tahar BOULARES / Nassira SACI - Patrick WALKOWIAK / Brigitte LE LOUARN

### **FEVRIER 1990**

Benyounes BERRANI / Malika BELHADJ - Lucien ROGER / Régine SABLONS

## *Ils nous ont quittés*

### **DECEMBRE 1989**

Jean-Marie LEMOINE - Marcelle LISON - Henri ARNULL - Désiré TONNELIER - Marie BELDICOT  
Jean-Louis PORTIER - Augustin THERY - Léandra MARTIN BARROS - Lucienne SEEUWS - Hélène  
MAGNIEN - Aïssa CHAKHAB

### **JANVIER 1990**

André JESSU - Francis DUBOS - Edwige POZNIAK - Marcelle DAUSSY - Irène BALLIN - Camille  
MIGNON - Eugène SGARD

### **FEVRIER 1990**

Serge VIEILLE - Henri RIGAUT - Maurice SOETENS - André TEIXERA-BRANDA - Annie VAN  
DURMEN - Maurice FROMENT - Monique KANGOU - Aucrene KANGOU - Jean-Jacques STIZ -  
Jacques YVAIN - Paulette ALFRED

## *Ils sont nés*

### **DECEMBRE 1989**

Aurore MARIE - Michaël DIAZ de la FUENTE - Kévin DIAZ de la FUENTE - Emilie DRAUX -  
Alexandre SCHLESSER - Mathieu BOSINO - Lauralane BAO LAN - Nicolas HAUBRY - Lorna  
MAHIEU - Safia LECLERCQ - Julie LENGLET - Giovanni MEUNIER - Lionel COULM - David  
STEPHAN - Elodie CHARLES - Lolita TORO - Mélody PEREIRA - Thomas LAURENT

### **JANVIER 1990**

Quentin DUS - Jonathan DUHOUX - Prescillia DESWEL - Samir MEDJAHED - Kelly DELATTRE -  
Aurélien LERIQUE - Yassine BELHADJ - Cindy CHARTRAIN - Hélène MILLE - Audrey MACQUIN  
KEVINBOUR - William HENOC - Eddy BAYARD - Soraya MOULOUDJ - Julie WAROQUIER - Alban  
DARRAS

### **FEVRIER 1990**

Yves FERLAY - Nathan DUEZ - Marion L'HOTELLIER - David RODEZE - Présilia DESCAMPS - Sarah  
ROUSSELLE - Samantha D'HARDIVILLE - Sandy HUEL - Frédéric TCHONDJO - Jérémy BAZUEL